

Publié le 13 décembre 2018

Les Trophées des Epl valorisent des projets concrets et pédagogiques

Pour son édition 2018, le jury des Trophées des Entreprises publiques locales (Epl) a attribué 4 prix et une mention spéciale. Les projets lauréats ont su non seulement convaincre un jury de professionnels présidé par le député des Hautes-Pyrénées, Jean-Bernard Sempastous, mais aussi émouvoir sur des enjeux humains, sociaux et environnementaux.



La sélection s'étalait sur 30 candidatures venus d'Entreprises publiques locales d'outre-mer et de métropole. Seule une douzaine eut accès au vote du public et aux auditions devant le jury qui s'est réuni en octobre. Comme le veut la tradition, la cérémonie de remise des Trophées des Epl a lieu au Congrès annuel des Epl, décalé exceptionnellement cette année en décembre à Rennes.

Lire aussi

Les Trophées des Epl valorisent des projets concrets et pédagogiques

Au total, ce sont 4 trophées et une mention spéciale qui ont été remis à des Epl engagées dans des actions de fond en matière de développement durable et d'amélioration du cadre de vie. Pour les candidats, il s'agissait de démontrer la capacité d'innovation des Epl pour permettre par exemple de vivre et de travailler dans un cadre respectueux de l'environnement comme dans le parc d'activité HQE « La Providence-Abymes » en Guadeloupe où la Semag, récompensée dans la catégorie Attractivité des territoires, mène depuis 18 ans, et de manière pionnière en outre-mer, un projet de management environnemental.

Normandie Aménagement imagine une ville qui se construit en même temps que la nature qu'elle intègre dès le départ car une pépinière est déjà en place et produit les végétaux de la Zac. « *Lorsque la végétation qui animera cet espace de 90 hectares est présente lors du démarrage de l'opération, on ne peut que s'approprier le projet avec passion* », se réjouit **Michel Patard-Legendre**, élu de la Communauté urbaine de Caen la Mer.

À Saint-Nazaire, la Sonadev veut donner l'exemple en réhabilitant un immeuble ancien d'envergure pour donner envie aux copropriétaires et aux bailleurs privés d'investir dans le centre-ville, aujourd'hui en déprise. « *Fort de l'exemple de ce bâtiment pilote, les propriétaires nazairiens ont été incités à se lancer dans des travaux de rénovation, 20 copropriétés sont aujourd'hui accompagnées par la communauté d'agglomération* », assure Franck Martinet, directeur de la Sem.

Des projets pédagogiques

Dans le Nord, le projet lauréat dans la catégorie Services au public touche directement les habitants, et surtout les enfants, dont un sur 2 en France ne sait pas nager. « *Une des priorités de la Spl du centre aquatique intercommunal de l'Amandinois et de ses 19 communes actionnaires est l'apprentissage de la natation en milieu scolaire. Nous sommes dans une région littorale, le long de la Manche. Il est très important pour les élus que les enfants sachent nager* », explique son directeur Franck Baudoux.

Le jury a également attribué une **mention spéciale** à la **Société d'équipement du Bassin lorrain Grand Est** (Moselle), candidate aux Trophées dans la catégorie Attractivité des territoires. Il y a 10 ans, l'usine Kléber fermait ses portes à Toul. Aujourd'hui, la reconversion du site avec la création d'une zone d'activités mixtes redonne de l'espoir au territoire. La Société d'équipement du bassin lorrain (SEBL) Grand Est a engagé la requalification d'une Zac de 30 hectares rebaptisé « Espace K » en référence à son illustre passé auquel les habitants sont encore très attachés.

Dans son discours d'inauguration de la cérémonie 2018, le président du jury **Jean-Bernard Sempastous**, député des Hautes-Pyrénées, membre de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, saluait la place des Epl dans l'éco-système local : « *Avec les Entreprises publiques locales, une politique devient une opération, un projet devient une programmation. Les Epl permettent de confronter les projets à la réalité. Je l'ai constaté en présidant le jury du Trophées des*

Epl 2018. Les projets sont tous plus intéressants les uns que les autres et surtout très concrets. »

Et de conclure : « En tant que véritables “start-up des collectivités” les Epl doivent devenir un allié incontournable de l’action publique territoriale, je dirai même un “réflexe”. »

Par Hervé LE DAIN